



## **COMMISSION du DISTRICT de la PROMOTION de l'ARBITRAGE**

**Réunion du 03 mars 2022 par vidéo-conférences à 19h00**

---

**Présents :** Pascal FRITZ – Etienne WESTPHAL - Jean-François BINDER – Matthieu LOMBARD – Robert SCHNEIDER – Yves KOHLER – Joachim – DRAN – Lionnel GRUNENWALD -

**Excusés :** Eric Wahl – Pascal OUDIN – Jean WISSON

---

Pascal FRITZ ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les présents.  
Il rappelle sujet de cette réunion.

Il a été décidé de mettre à contribution les CTAD des territoires du DAF, afin de, dans un premier temps, recenser les référents arbitres des clubs alsaciens et, ensuite, de les former pour leur rôle de référent au sein de leur club.

Il est tout d'abord prévu d'effectuer une formation des futurs formateurs et par la suite, ces formateurs dispenseront cette même formation aux référents arbitres des clubs recensés. Le module de formation pour les référents arbitres des clubs est mis à la disposition des formateurs par la DTA.

Les différents CTAD peuvent faire partie des formateurs de leur territoire, mais ce n'est pas une obligation.

Les dates suivantes ont été retenus, pour le Haut-Rhin : Le 21 mars à Illzach, à 19h00

Pour le Bas-Rhin : le 24 mars au siège du DAF à Entzheim à 19h00

Les différents responsable CTAD font le point sur l'avancement du recensement des référents arbitres. En effet, il est primordial de recenser et de former le

plus grand nombre possible de référents des clubs, ceci pour le bien de nos clubs et notamment dans la perspective de continuer et d'intensifier le recrutement de nouveaux arbitres.

La réunion est close à 20h00 et Après un tour de table Pascal FRITZ relève la qualité des échanges et les travaux à entreprendre dans les semaines à venir.

Le Président

Etienne WESTPHAL

Le Secrétaire

JF BINDER